RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

VACHER MANAGEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 4 330 720 €

Siège social : 30 rue Denis Papin, Lieudit La Durière, 42170 Saint-Just-Saint-Rambert

818 509 887 RCS Saint-Etienne

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le vingt-neuf juin,

A 13 heures,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle (l'« **Assemblée Générale** »), au siège social de Société de Gravures sur Métaux en abrégé : SGM, à Pouilley-les-Vignes (25115), Parc d'activités - 9 rue des Combottes, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée Générale est présidée par Frédéric Vacher, en sa qualité de Président de la Société.

La société AXENS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, a été régulièrement convoquée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 4 330 720 actions sur les 4 330 720 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée Générale constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

(...)

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- (...)
- Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance, en remplacement d'un membre démissionnaire.

Le Président présente à l'Assemblée Générale les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

(...)

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de **Walter Allard** de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance, à compter de ce jour et décide de nommer en remplacement :

- **Hugo VACHER**, né le [redacted] à [redacted] demeurant à [redacted] (42170), [redacted]

Et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

(...)

Signatures :

Frédéric Vacher
Président

[redacted]